

Bâgé-le-Châtel



Bâgé-le-Châtel

Bulletin municipal - Janvier 2021

• HÔTEL DE VILLE •

REPUBLIQUE FRANÇAISE

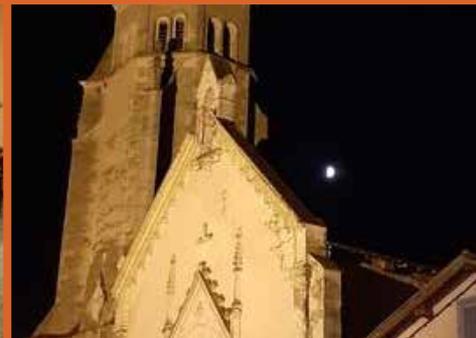
GRANDE
RUE

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	3
FINANCES.....	4
TRAVAUX.....	5
TREPLIN.....	6
POMPIERS.....	8
CROIX-ROUGE.....	9

ASSOCIATIONS.....	10
HISTOIRE DES MARCHÉS.....	12
LES AMIS DU SITE.....	13
INFOS PRATIQUES.....	14
ANNONCES.....	16
R.P.I.....	17

MINISTÈRE DES ARMÉES.....	18
ÉTAT CIVIL.....	19
L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE BÂGÉ ET DE PONT-DE-VAUX.....	19



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi 14h - 17h

Mardi et vendredi 9h - 12h

Mercredi 9h à 12h

Samedi 9h30 - 11h30

Tél. : 03 85 36 38 29

Courriel : bage-le-chatel@wanadoo.fr

Site internet : bagelechatel.e-monsite.com

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi 10h - 12h / 15h - 17h

Samedi 10h - 12h

Tél. : 03 85 30 50 53

Courriel : bibliotheque.bage-le-chatel@orange.fr

HORAIRE DE LA POSTE :

Du mardi au vendredi

9h - 12h / 13h30 - 17h

Samedi 9h - 12h

Heures limites de dépôt du courrier :

Semaine : 16h15 - Samedi : 12h



Chers administrés,

L'année 2020 a été témoin de nombreux événements, tout d'abord le changement de l'équipe municipale qui a permis à 10 nouvelles personnes d'intégrer le conseil. Il se compose de 8 femmes et 7 hommes qui sauront être à votre écoute. Je remercie la municipalité précédente qui a su donner un nouvel élan à la commune sous la direction de Jean Claude Thévenot. Le conseil mettra tout en œuvre pour aménager, entretenir, rénover, embellir et faire vivre le village. Les projets sont nombreux et un défi de taille se profile quant au futur de la maison de retraite dont l'activité sera transféré à Feillens à l'horizon 2023, il est impératif pour le village de lui attribuer de nouvelles

fonctions. Vous serez associés à toutes les décisions concernant l'aménagement urbain, de même que l'année 2021 verra l'aboutissement du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal après la finalisation de l'enquête publique.

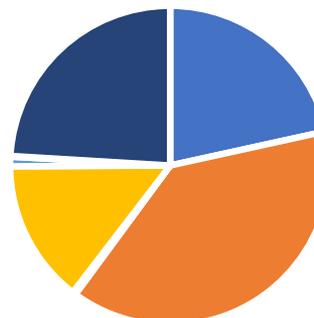
J'adresse aussi tous mes encouragements aux nouveaux commerçants de Bâgé le Châtel qui ont eu le courage de s'installer récemment ainsi qu'à l'Union Commerciale qui fait un remarquable travail d'animation, ils sont indispensables au bien vivre du village. Un mot aussi à la MFR qui par son implantation et ses projets nous permet d'accueillir de nombreux jeunes, et une mention spéciale à l'association Tremplin qui s'implique avec le département dans la réinsertion des adultes en quête d'un emploi. Toutes les associations cette année ont été à la peine et je leurs souhaite un horizon dégagé en 2021. Je n'oublie pas non plus le remarquable travail et la totale implication des agents communaux ainsi que le personnel de l'éducation nationale qui ont su maintenir le lien auprès de la population.

Le second événement est bien sur la crise sanitaire majeure qui impacte tout le monde. Cette période délicate nous rappelle que rien n'est acquis et que tout peut basculer. Il faudra être pugnace et patient mais j'espère qu'en 2021 nous retrouverons une vie plus paisible.

J'adresse à toutes et à tous, à vos familles et à vos proches, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

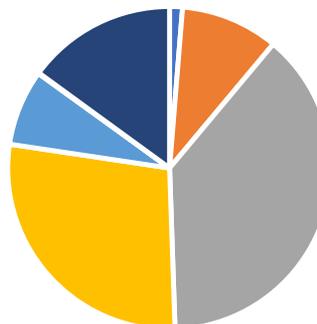
Charges à caractère général	142 062,00 €
Charges de personnel	253 994,00 €
Atténuation de produits	2 100,00 €
Autres charges de gestion courante	95 751,00 €
Charges financières	6 347,82 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Opérations d'ordre	158 478,79 €
TOTAL	659 233,61 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre

BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECETTES

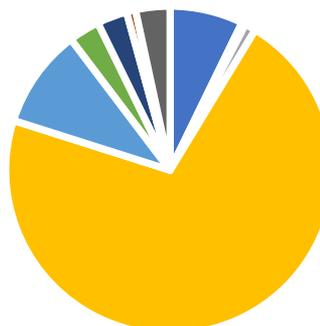
Atténuation de charges	8 500,00 €
Produits reçus	64 476,50 €
Impôts et taxes	253 087,24 €
Dotations et participations	183 974,00 €
autres produits	50 050,00 €
Produits financiers	500,00 €
Excédent 2019 reporté	98 645,87 €
TOTAL	659 233,61 €



- Atténuation de charges
- Produits reçus
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits
- Produits financiers
- Excédent 2019 reporté

BUDGET D'INVESTISSEMENT DÉPENSES

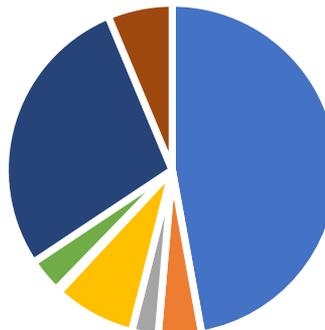
Remboursement emprunt	40 695,00 €
Cautions 2 000,00 €	
Cimetiere	6 248,00 €
Voirie	402 037,77 €
Matériel	55 285,29 €
Salle polyvalente	17 234,17 €
Ecole	16 760,00 €
Isolation batiments communaux	5 000,00 €
Opérations patrimoniales	19 100,00 €
TOTAL	564 360,23 €



- Remboursement emprunt
- Cautions
- Cimetiere
- Voirie
- Matériel
- Salle polyvalente
- École
- Isolation batiments communaux
- Opérations patrimoniales

BUDGET D'INVESTISSEMENT RECETTES

Résultat de fonctionnement capitalisé	266 243,15 €
FCTVA	23 600,00 €
Produits Taxes d'Aménagement	14 500,00 €
Subventions	45 000,00 €
Cautions 2 000,00 €	
Opérations patrimoniales	19 100,00 €
Opérations d'ordre	158 478,79 €
Excédent 2019 reporté	35 438,29 €
TOTAL	564 360,23 €



Résultat de fonctionnement capitalisé
FCTVA

- Produits Taxes d'Aménagement
- Subventions
- Cautions
- Opérations patrimoniales
- Opérations d'ordre
- Excédent 2019 reporté

TRAVAUX

TRAVAUX MUNICIPALITE

Deux projets pour 2021 : une étude est en cours pour faire la jonction entre la place du 19 mars62 et la place du jeu de l'arc, qui sera, pour l'occasion, réaménagée. Des emplacements pour les différents commerçants ambulants et le marché du vendredi soir seront matérialisés.

- Le changement des menuiseries de l'école pour des fenêtres aux nouvelles normes d'isolation.
- Poursuivre l'entretien des voiries.

POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE COMMUNE DU NOUVEAU MATÉRIEL EST ARRIVÉ

- La commune a investi dans un nouveau tracteur afin de remplacer l'ancien équipement qui était à bout de souffle
- Et avec un nouveau Gyrobroyeur
- La commune a aussi investi dans du petit matériel espaces verts comme une tondeuse, un souffleur, une débroussailleuse et a rénové le tracteur tondeuse.



TREMLIN

La MCIE (Mobilisation Collective et Individuelle vers l'Emploi), dispositif financé par le Fond Social Européen et le Département de l'Ain, et porté par l'Association Tremplin est présente sur la commune de Bâgé le Châtel depuis mars 2016. Ce sont des femmes et des hommes, sans conditions d'âge, avec des niveaux de formation et d'expériences professionnelles différents, mais tous bénéficiaires du RSA et volontaires. L'objectif de cette action est de mobiliser les personnes vers un retour à l'emploi et sécuriser les parcours personnels en accompagnant individuellement et collectivement. Le programme comprend 4 modules (Evaluation - Atelier de production collective « Fabrique » - Atelier collectifs de positionnement dans l'environnement social, économique et local - Accompagnement individuel) sur une durée totale de 180 à 200 heures. Les effets attendus : restaurer l'estime de soi, prendre ou reprendre confiance en soi et en son potentiel, comprendre les étapes nécessaires pour mener à bien un projet personnel ou professionnel, sortir de l'isolement, développer des relations d'échanges avec l'environnement social, local et économique. Tout simplement retrouver sa place en tant que citoyen.



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

MALATERRE JEAN-LOUIS.....Maire
DA COSTA CARLOS1^{er} adjoint
MAUCELI VALERIE.....2^{ème} adjoint
PARTY DOMINIQUE3^{ème} adjoint
CASSECUELLE CHANTAL4^{ème} adjoint
ARMBRUSTER Olivier, BEAUDOT Jean-Yves, BERTOÏA Sylvie,
BOURDON Nathalie, BRAMAS Corinne, DUPONCHELLE Stéphanie,
FRICOU Eric-Olivier, LEFLEM Michèle, NEVORET Magali, POTY
Maxime.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

- 1 **M. GIBAUD Anthony** a repris la Boucherie Bâgésienne
- 2 **Mme WILLEMS** a repris le magasin VIVAL
- 3 **M. BERNOLLIN Frédéric, ingénieur Ecole Centrale de Lyon, i2b Ingénierie du bâtiment**
- 4 **Mme LEFLAMAND Charlotte** a ouvert Le Petit Atelier de Charlotte
- 5 **M. GAUDET Benjamin, graphiste,** pour Beninday Design

LE PETIT ATELIER DE CHARLOTTE

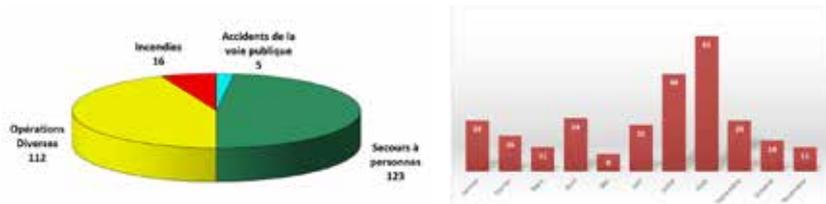
Je m'appelle Charlotte j'habite à Confrançon, j'ai décidé d'ouvrir une boutique d'articles autour du Bien-être (cosmétiques naturels et régionaux, bougies 100% végétales et fabriquées en France, des sels de bain de Pologne aux vertus reconnues depuis des siècles...) et de la spiritualité (lithothérapie, bijoux en pierres naturelles, Sauge, Palo santo et sels pour la purification des nos lieux de vie et de nos énergies), car mes

activités au départ associative (Je suis présidente de l'association Les sentinelles de L'ain depuis bientôt 3 ans), on finit par prendre trop de place, et j'ai donc décidé d'en faire ma source de revenus. De plus je suis médium, attention pas voyante, je tiens à faire la différence, car je ne tire pas les cartes et je ne vois pas l'avenir... Les médiums ont la faculté (pour ceux qui souhaitent y croire) de communiquer avec l'autre monde, je suis également énergéticienne, même si je perçois cette faculté comme un outil de plus dans ma boîte à outils de la médiumnité. J'espère également dès que cela sera à nouveau possible pouvoir réorganiser des ateliers découvertes et des conférences toujours autour des thèmes du Bien-être et de la Spiritualité. J'espère que vous aurez plaisir à venir à ma rencontre. Pour ma part je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont fait un accueil vraiment très chaleureux, ce qui est très appréciable, surtout quand on n'est pas du secteur.



BILAN DES INTERVENTIONS 2020

Répartition des interventions selon les mois de l'année et par types d'interventions (de janvier à novembre 2020) :



2015 : 243 interventions - 2016 : 234 interventions.

2017 : 306 interventions (tempête !).

2018 : 259 interventions.

2019 : 207 interventions.

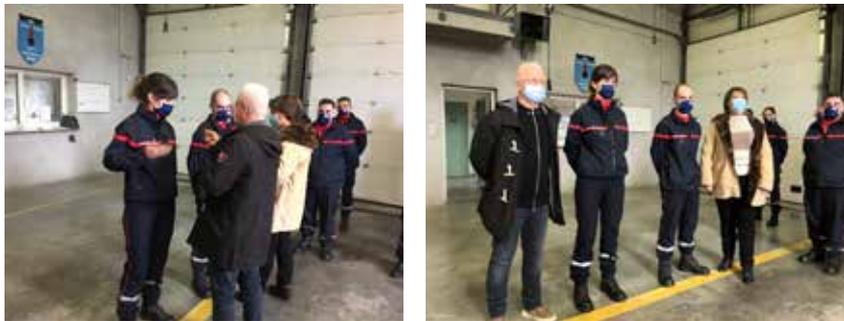
2020 : 260 interventions en attendant le mois de décembre

Nous avons tous constaté la présence très importante de guêpes et de frelons cette année, le nombre d'intervention pour destructions d'hyménoptères a donc été logiquement très élevé :

- 3 nids d'abeilles (pour lesquelles nous avons eu l'appui d'un apiculteur)
- 35 nids de frelons européens
- 55 nids de guêpes

Dans notre commune les Sapeurs-Pompiers sont intervenus 37 fois entre janvier et novembre 2020 : 28 secours à personnes et 9 opérations diverses (hyménoptères, inondations, tronçonnage, animaux, ...).

Effectifs, formations, grades et médailles 2020



Deux nouvelles recrues sont venues renforcer les effectifs du CPI fin 2020 : Manon METRAS et Anthony RECORDON, tous deux domiciliés à Bâgé-Dommartin. Avec le départ de Charly MERCIER (retraite « pompier ») à la fin de l'année 2020, notre caserne peut compter sur un effectif stable au 1er janvier 2021 de 25 Sapeurs-Pompiers.



Côté formations, Jérôme COMBEAU et Maëva MICHEL ont bénéficié d'une formation de « chef d'équipe prompt secours » en janvier puis de « chef d'équipe protection incendie » en juillet qui valident leur promotion passée au grade de caporal. Edith RENAUD et Kévin LENGLE ont clôturé leur formation initiale : tous deux ont effectué le module « incendie » en août et Kévin LENGLE aussi validé sa formation « opérations diverses » en septembre 2020. Ces deux Sapeurs-pompiers ont donc reçu leur distinction de sapeur 1ère classe lors de la Sainte Barbe début décembre. Lors de cette même cérémonie, Guillaume DUROCHAT et Sébastien LUKASCZYK ont reçu le grade de Caporal. Jérôme COMBEAU, Jordan SOUCHON et Pascal GUYOT ont reçu la distinction de Caporal-chef, Charly MERCIER a été promu Sergent, Franck GAUTHIER et Thierry RABUEL ont obtenu la distinction de Sergent-chef. Lionel DUROCHAT a reçu le grade d'Adjudant et a été nommé adjoint au Chef de Corps. Enfin, Dominique MOREL et Sébastien LUKASCZYK ont été décorés de la médaille de bronze pour 10 ans de services, Elodie DEGABRIEL a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de services et Philippe SENDRA honoré de la médaille d'or pour 30 ans de services. Félicitations aux récipiendaires !

La COVID-19 et les pompiers ...

Plusieurs cas de COVID-19 ont nécessité l'intervention des Sapeurs-pompiers au sein de nos communes. Certains concitoyens sont malheureusement décédés de cette infection qui, comme chacun le sait, peut développer des symptômes graves. Nous adressons nos très sincères condoléances aux personnes qui ont malheureusement perdu un proche suite à cette épidémie.

A cause de cette pandémie, de nombreuses actions ont dû être annulées : participation aux cérémonies officielles, accueil en juin des membres du conseil municipal jeune et de certaines classes de primaire, loto fin novembre, manœuvres mensuelles entre mars et juin. Par contre, tous les Sapeurs-Pompiers ont pu suivre leur journée de recyclage obligatoire « secourisme » le 19 septembre dernier et les nouveaux élus municipaux ont visité la caserne début octobre. Malgré tout cela, en 2021 les mêmes actions traditionnelles seront prévues : RDV le dimanche 07 mars en matinée à la caserne pour la vente de tête de veau et de bréchets de poulets.

Enfin, dans le cadre de la convention d'expérimentation des nouvelles missions opérationnelles complémentaires signée le 24 octobre 2019 entre les communes de notre SIVU et le SDIS01, la mise en place des interventions en autonomie (missions d'assistance/relevage de personnes ne nécessitant pas de transport, missions d'ouverture de porte et missions de sécurisation des interventions sur voies ouvertes à la circulation), initialement prévu début 2020 avait été repoussée au 1er février, puis partiellement différée à cause de l'épidémie et du confinement qui en a découlé. Les pompiers du CPI, qui ont fait l'effort de mettre à jour la totalité de leur base RH et qui ont suivi des formations dans cette optique, espéraient une mise en place de l'expérimentation dans sa globalité, ce qui est le cas depuis mi-septembre. Un bilan sera dressé dans quelques mois.

CROIX-ROUGE

La Croix-rouge est présente sur votre communauté de commune :
1/ à Pont de Vaux à l'Arquebuse 19 rue Adrien Thierry à Pont de Vaux

2/ à Replonges 363 rue Janin

Nous sommes une vingtaine de bénévoles sur chaque secteur

Nos principales actions sont :

- distributions alimentaires (sur demandes des assistantes sociales)
- braderies de vêtements
- accueil - écoute
- aides aux personnes en détresse signalées par les assistantes sociales
- visites dans les EHPAD
- participation à la collecte pour la Banque alimentaire
- Initiations aux premiers secours grand public et dans les écoles
- formations PSC1
- Equipiers secouristes participant aux postes de secours de l'équipe de l'unité des pays de la Veyle

Nous sommes ouvert les mardi de 17h30 à 19h à Pont de Vaux les 1^{er} et 3^{ème} samedi matin du mois de 10 h à 12 h à Replonges

DEVENIR BENEVOLE , POURQUOI PAS VOUS ?

S'engager à la Croix-rouge ,c'est prendre part à son action universelle et humanitaire qui a vocation à lutter contre toutes les formes de précarité et de souffrance

Notre CPI a participé à la réunion des Chefs de Corps du groupement Bresse le 1er octobre dernier au SDIS à Bourg-en-Bresse. Lors de cette réunion divers sujets ont été abordés dont l'évolution possible des missions confiées aux CPINI avec le témoignage des CPI des 3 Bâgé et Replonges qui font désormais l'objet d'une expérimentation.

Le CPINI de Bâgé recrute. Si vous habitez à moins de 8 minutes de la caserne, les Sapeurs-Pompiers vous accueilleront avec plaisir parmi eux. Pour tout renseignement, contacter le chef de centre Th. RION au 06 24 39 80 21. Vous pouvez aussi vous rendre à la caserne tous les vendredis soir au moment des prises de garde.

Amicalement,

Sergent-chef Lionel DUROCHAT
Pour le Chef de Corps, Lieutenant Thierry RION



La Croix-Rouge propose de multiples formations pour ceux qui veulent s'engager : soit dans l'urgence et le secourisme, soit dans les actions sociales, soit dans la santé ,soit dans les actions internationales

Venez nous rencontrer :

- à PONT DE VAUX - Genevieve Gauthier
Tél : 03 85 30 93 95 ou 06 28 32 72 27
- à REPLONGES - Jocelyne Chameroy - Tél : 03 85 31 12 65

LES BALADINS



minutieux de la pièce est fait. Alors, les répétitions s'enchaînent tous les vendredis soir. Puis les décors sont construits, les costumes choisis et toute la partie technique du spectacle est mise en œuvre.

Les représentations ont habituellement lieu au printemps. Cette année, elles ont malheureusement été annulées au moment même où la troupe s'apprêtait à présenter son spectacle, des réservations avaient déjà été effectuées.



La troupe de théâtre « les Balladins », active depuis plus de 40 ans sur la commune de Bâgé le Châtel, a pour objectif de créer un spectacle par an et d'apporter un peu de culture et de divertissement aux spectateurs, qui ont pris l'habitude de la suivre.

Composée d'une vingtaine d'amateurs passionnés de théâtre, la troupe est prête à accueillir de nouveaux membres pour fouler les planches, mais aussi pour œuvrer à tout ce qui permettra de monter le spectacle.

Après de nombreuses lectures, un choix

Par chance, grâce à la persévérance de tous, aux répétitions via les outils numériques durant le confinement, et de véritables répétitions masquées en septembre, les Balladins ont pu présenter « le Tour du monde en 80 jours » les 2, 3, 9 et 10 octobre 2020, pour leur plus grande joie et celle du public également.

Cette pièce, très librement adaptée du roman de Jules Verne par S. Azzopardi et S. Danino a embarqué les spectateurs dans un voyage déjanté autour du globe, tourbillon d'éclats de rire et de surprises, véritable bouffée d'air frais, en cette période.

Les Balladins n'ont pas dit leur dernier mot et espèrent pouvoir rejouer « le Tour du monde en 80 jours » dès que les conditions le permettront. Et malgré la période difficile que nous traversons, la troupe se tourne déjà vers de nouveaux projets.

Si vous voulez mieux nous connaître, vous pouvez visiter notre site :

<http://lesballadins01.free.fr>

notre page facebook

ou nous contacter au 06-63-53-64-53

RETRAITE SPORTIVE BÂGÉ VAL DE SAÔNE

La saison avait commencé de façon très satisfaisante avec 209 adhérents pour un panel d'activité très variées : aquagym, vel'eau, bowling, danse en ligne et danses traditionnelles, marche nordique, gymnastique, pétanque, randonnées pédestres, tennis de table et vélo.

Bien sûr la situation sanitaire préoccupante a tout balayé et les activités ont été interrompues dès le mois de mars pour ne recommencer qu'en octobre. De nouveau, après quinze jours d'activité, nous avons rangé nos chaussures, nos bâtons, nos vélos et nos raquettes.

Mais les jours meilleurs sont à venir et, avec eux, les moments de convivialité et de partage tant appréciés. Toutes les activités sont encadrées par 20 animateurs titulaires d'un Brevet d'Animateur Fédéral et, comme pour souligner la bonne santé de notre association, 5 animateurs, en cours de formation, viendront étoffer l'encadrement.

La retraite sportive regroupe les adhérents d'une trentaine de communes dont une quinzaine de Bâgé-le-Châtel participe à une ou plusieurs activités.



Vous avez plus de 50 ans, vous n'avez plus d'activité salariée, vous avez envie de préserver votre capital santé et d'échapper à l'isolement, n'hésitez plus et rejoignez-nous.

Tous les détails, pour de plus amples renseignements, sont consultables sur le site Internet :

<http://www.retraitesportivebage.wifeo.com/>

Président :André JOSSERAND

Trésorière :Martine ROBIN

Secrétaire :Bernadette CLERE

LE COMITÉ DE JUMELAGE DU CANTON DE BÂGÉ



Comme l'ensemble du monde associatif, le Comité de Jumelage a vu, cette année 2020, ses projets malmenés : échanges annulés, cours d'allemand suspendus, assemblée générale de fin d'année reportée à des jours de meilleures conditions sanitaires.

En janvier 2020, notre **VENTE DE CHOUCROUTE ET BIÈRE** a remporté un grand succès et nous vous remercions pour votre nombreuse participation. Pour cette année 2021, nous avons annulé notre vente.

Le **VOYAGE A BAD WALDSEE** pourrait se réaliser en 2021 ou sinon en 2022. Le programme détaillé avait été minutieusement établi en 2020 pour agrémenter un séjour de trois jours en belle saison.

dans la plus grande convivialité, et leur témoigner notre attachement à ce jumelage.

Dans l'espoir d'une meilleure année 2021, l'équipe du Comité de Jumelage vous présente ses meilleurs vœux.

Journée Père Noël - Bâgé la Ville



Le Comité continue de promouvoir et faciliter le rapprochement entre nos membres, nos associations françaises et leurs homologues allemands. Il se tient à la disposition de tout groupe ou association initiateur d'un projet.

Site : jumelage-bage-badwaldsee.mozello.fr

📌 [facebook.com/jumelagebagebadwaldsee](https://www.facebook.com/jumelagebagebadwaldsee)

E-mail : jumelagebage@gmail.com

Port. : 06 50 23 31 31



Une échéance importante se profile à l'horizon : le **30^{ème} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE**. Le Comité tient à organiser cette manifestation sous les meilleurs auspices, en partenariat étroit avec les élus municipaux, pour recevoir nos amis allemands

BAGÉ LE CHÂTEL DEPUIS TOUJOURS UNE CITÉ DE MARCHÉS ET D'ÉCHANGES



Dessin d'enfant datant de 1964
de Joëlle NEVORET



Les marchés constituent l'une des formes de commerce les plus anciennes. La vente dehors, en plein air, de manière éphémère, dans l'espace public, constitue une modalité commerciale présente dès les prémices des sociétés humaines. On les retrouve aux quatre coins du globe, dans les villes

comme dans les campagnes. Ces marchés sont souvent associés, au début, à la tenue d'une foire, et globalement ils sont à l'origine du développement des villes au Moyen-âge.

Bagé Le Chatel, il est inutile de le rappeler, sera, jusqu'en 1272, la capitale de la Bresse, quand celle-ci devient savoyarde lorsque Sybille de Baugé, seule héritière de Guy II de Baugé, l'apporte en dot lors de son mariage avec Amédée de Savoie. Mais l'histoire de Bagé ne s'arrête pas là...

Au carrefour des routes d'Italie et du couloir Rhodanien, elle constitue une étape sur la route de Mâcon et une position avancée de la Savoie. Ce positionnement allait ancrer Bagé dans la tradition d'une terre de rencontres et d'échanges imprimant l'émergence d'un espace d'accueil des Marchés et des Foires. Le « marché médiéval » dans sa structure allait perdurer. Volailles / Bétail / Céréales constituaient le cœur de l'offre, c'est la richesse de cette offre qui allait permettre aux marchés de traverser les siècles.

Bagé le Chatel et son marché vont suivre cette évolution. Le marché de plein vent alimentaire évolue et change au grès du progrès technique : les moyens de locomotion (de la charrette, des carrioles à bras aux bus, automobiles et aux premiers camions-magasins), la gestion du froid (des pains de glace au début du XXe siècle aux camions réfrigérés, etc.), les modalités de production alimentaire (agricole, artisanale, industrielle). Les progrès de l'agriculture et la



croissance des communes tiennent une place prépondérante dans l'approvisionnement de la ville. La croissance de la population accroît notamment les besoins alimentaires.

La situation géo-stratégique de Bagé va encore amplifier ce choix de Bagé comme place d'échange. La ligne ferroviaire de Bourg à Replonges entre 1911 et 1913 va consacrer Bagé dans son rôle de place de rendez-vous et d'échanges.

La grande halle actuelle, un peu trop squelettique marque l'évolution de l'ambiance commerciale jusqu'au 20e siècle où le marché

couvert est revenu plus à la mode.

Adossés à une ceinture de production particulièrement riche, les Marchés de Bagé vont conférer à ce village, une valeur de place d'échanges et de rencontres.

A l'heure de la mise en ligne des produits du terroir des circuits courts, et donc la qualité environnementale de nos habitudes ali-

mentaires, Bagé a encore, en matière de Marché, une carte à jouer. Le Bourg a conservé cette orientation, village-ressource, c'est ce qui fait son charme et son attractivité.

Ensemble nous devons nous battre pour conserver à Bagé ce rôle historique qui reste aujourd'hui un rôle d'avenir.

LES AMIS DU SITE

AU FIL DE L'ANNÉE 2020 AVEC LES AMIS DU SITE

Comme toutes les associations, les Amis du Site ont dû s'adapter à une situation qu'il ne leur a pas permis d'assurer un certain nombre de leurs activités traditionnelles. Pour respecter les contraintes imposées par les règles sanitaires, ils ont été amenés à renoncer à des manifestations qui sont inscrites chaque année à leur calendrier. Ainsi n'ont pu avoir lieu cet été le concert aux chandelles et l'exposition artistique qui étaient programmées à l'église de Saint-André-de-Bâgé, de même que le marché aux puces de Bâgé-le-Châtel fin septembre, ou leurs sorties culturelles, autant en autocar que pédestre.



Néanmoins, l'association a démontré sa vitalité en se repliant sur ce qu'il était possible de faire. Ainsi la restauration du wagon, aujourd'hui exposé à proximité de la gare de Bâgé-la-Ville, a pu être menée à son terme. Tout a été fait pour finir son habillage de bois afin qu'il soit possible de redécouvrir son aspect initial à l'occasion des journées du patrimoine.

L'association a d'ailleurs pu assurer l'accueil dans les différents sites qu'elle propose à la visite pour ces journées. Même si les visiteurs ont été moins nombreux qu'à l'ordinaire, ils n'ont pas manqué d'exprimer leur intérêt et leur satisfaction.

D'autre part, l'entretien et la finalisation du balisage des sentiers de randonnée restait une activité possible. Quelques membres se sont mobilisés et ont consacré de longues heures à vérifier au fil des kilomètres et à améliorer quand cela paraissait nécessaire la

signalétique des circuits.

Les activités du groupe broderie patchwork ont pu également se poursuivre dans le respect des règles de distanciation physique. Par contre pour des raisons sanitaires, la location des costumes a été suspendue.

Les projets pour l'année (ou les années) à venir ne manquent pas. Souhaitons que l'évolution de la pandémie permette de les mener à bien.

Il est envisagé la rénovation dans le cimetière de Bâgé-le-Châtel de la sépulture des sœurs de Sainte Marthe qui ont assuré pendant des siècles les soins à l'hôpital de Bagé.

La restauration de la tour Est des remparts de Bâgé-le-Châtel est mise à l'étude. Contact a été pris avec Patrice Salès architecte du patrimoine qui est venu estimer quels seraient les différents aspects du chantier. C'est une entreprise complexe qui concerne ce lieu phare de Bâgé-le-Châtel.

La restauration du four à pain de la Chanéaz à Bâgé-la-Ville est également envisagée. Elle s'avère être une tâche plus simple. C'est un élément du patrimoine rural qui mérite d'être conservé.

Enfin la création d'un site internet sera mise en chantier dans les mois qui viennent.

En conclusion, les projets sont nombreux et votre contribution sera la bienvenue si vous souhaitez nous rejoindre.

**Pour tout contact : Daniel CLERE, président - 06.67.53.98.80
daniel.clere@yahoo.fr**



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES DE BÂGÉ, UNE ÉVOLUTION REMARQUABLE



La Communauté de communes investit régulièrement en matière environnementale. Un nouvel exemple avec l'installation de PAV semi-enterrés. Le remplacement de conteneurs des points d'apport volontaire

des communes de Bâgé-la-Ville (Bâgé-Dommartin), Feillens, Manziat et Saint-André-de-Bâgé est officiellement lancé, en lien avec la société Biloba Environnement. Dans quelques semaines, de nouveaux containers de type semi-enterrés viendront remplacer les anciens modèles. L'objectif sera l'augmentation des volumes de récolte possibles, la possibilité d'un meilleur tri tout en valorisant un gain de propreté des espaces dédiés et une meilleure intégration dans le paysage. Le tri et l'affaire de tous, c'est pourquoi des panneaux d'information seront disposés auprès de chaque point.

HORAIRES D'OUVERTURE DÉCHÈTERIE

Feillens (secteur Sud) – Les Janssets Nord

Horaires	Octobre-Mars	Avril-Septembre
Lundi	10h30-12h et 13h30-17h30	9h30-12h et 13h30-19h
Mardi	13h30-18h	13h30-19h
Mercredi	13h30-18h	13h30-19h
Jeudi	13h30-18h	13h30-19h
Vendredi	13h30-18h	13h30-19h
Samedi	10h-12h et 13h30-18h	9h30-12h et 13h30-19h

Pour accéder aux déchèteries, il faut être muni d'un badge (secteur Sud) ou d'une carte d'accès (secteur Nord) qui justifie que vous payez votre redevance sur le territoire de la collectivité. Si vous n'en possédez pas, l'accès vous sera refusé. Pour plus d'information : 03 85 36 37 18 / accueil@ccbresseetsaone.fr

Professionnels : l'accès peut être autorisé. Pour plus d'information et connaître les modalités de dépôt : 03 85 36 37 18 / accueil@ccbresseetsaone.fr

CHATS ERRANTS REGULATION PAR LE MAIRE

Le contrôle des populations de chats errants recouvre à la fois des enjeux de santé publique et de protection animale. Les dispositions en la matière sont définies dans l'article L211-27 du code rural et de la pêche maritime.

Dans les départements indemnes de rage, un dispositif permet au maire d'assurer la régulation des populations des chats errants vivants dans des lieux publics.

Le maire peut en effet faire capturer des chats non identifiés vivants en groupe puis les relâcher sur le lieu de capture, après avoir fait procéder à leur identification et stérilisation en coopération avec un vétérinaire et une association de protection animale.

Pour rappel tous les animaux appartenant à une personne doivent être vaccinés, tatoués et ne pas divaguer sur la voie publique. De plus il ne faut pas nourrir ces animaux errants au risque d'accroître la population.



EMPLOYÉS MUNICIPAUX :

- **Véronique MORIN et Jessica PITISCI** au secrétariat de mairie
- **Benjamin WIRA, Frédéric FELIX et Philippe BAS**, agents techniques
- **Nadine MANIGAND, Nathalie BASSET, Angélique CHANEL**, ATSEM à l'école maternelle
- **Evelyne GAILLARDON**, garderie scolaire et cantine
- **Nathalie MENDES**, agent d'entretien et cantine



C.C.A.S.

- L'opération brioches qui a eu lieu le samedi 17 octobre 2020 et toujours bien accueillie par les bâgéziens, a permis de reverser la somme de 408€ à l'A.D.A.P.E.I.
- Le repas annuel des aînés est prévu le 03/04/2021 sous réserve que la situation sanitaire permette son organisation.

Plusieurs petits rappels :

Concernant la liste « Vermeil », toute personne âgée ou non, en situation de handicap, se sentant fragile ou seule peut s'inscrire en mairie sur cette liste. Ceci afin que les membres du CCAS prennent de leurs nouvelles et apportent une aide éventuelle en cas de canicule ou toute autre situation difficile comme le Covid19 par exemple.

La communauté de communes Bresse et Saône a mis en place un service de livraison de repas à domicile destiné aux personnes de plus de 60 ans et une aide aux transports pour les plus de 70 ans.

PORTAGE DE REPAS À VOTRE DOMICILE

Le coût d'un repas est de 7,90€, le coût d'une soupe est de 1€.

- Livraison au domicile du bénéficiaire
- Un repas équilibré
- Sans condition de ressources
- Un repas par jour

7,90€ repas complet

Le portage de repas, c'est quoi ?
 Une livraison de repas complète et équilibrée à votre domicile en liaison froide.
 Un passage régulier dans la semaine, offrant la possibilité d'échanger et de lutter contre l'isolement et la solitude.

Qui peut bénéficier du service ?
 Le service de portage de repas est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant le territoire de la Communauté de communes Bresse et Saône.

Comment ça fonctionne ?
 Le repas est livré au domicile du bénéficiaire, les lundis, mercredis et vendredis. Le repas du vendredi est livré le mardi, ou le week-end le vendredi ; la veille en cas de jour férié.
 La livraison s'effectue avec un panier frigorifique et les repas sont conditionnés sous emballage mono-usage.

Comment réserver au plus tôt ?
 Au minimum, au plus tard à midi, les réservations sont acceptées à la veille d'expédition.

Des repas équilibrés et adaptés
 Spécialement conçus par le service SPC, adapté aux besoins.

Attention : une réévaluation possible des menus aux situations éligibles.

Mensurations
 Adresse : 100 chemin de la Claise 01300 Bâgé-le-Châtel
 03 85 36 37 18 / cc@ccbresseetsaone.fr

AIDE AU TRANSPORT
 des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?
 Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence. Muni de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, le bénéficiaire se voit remettre :

- Une carte de transport nominative
- Un carnet de 15 tickets de transport

5€ l'unité

Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec les tickets de transport.

TRANSPORTEURS AYANT PASSÉ UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

DOMMARTAIN TAXI Bâgé-Dommartin	TAXI SERVICE Feillens	AMBULANCE TAXI PONT-DE-VAUX Pont-de-Vaux
BR TAXI Bâgé-le-Châtel	TAXI PRO Manziat	ALLIANCE VAL-DE-SAÛNE Replonges
ALLO THOMAS TAXI Feillens	MICKAËL TAXI Ozan	TAXI REPLONGES Replonges

DÉPLACEZ-VOUS SELON VOS ENVIES

Courses, Médecin, Loisirs

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
 Sophie BERRY
 Communauté de communes Bresse et Saône
 03 85 36 37 18 - sberry@ccbresseetsaone.fr

www.ccbresseetsaone.fr



Aide aux familles :
garde d'enfants,
soutien aux familles

Aide tous publics :
entretien du domicile,...

Aide aux publics fragilisés :
ménage, repassage, aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, courses, téléassistance, préparation des repas,...)

50 % DE REDUCTION OU DE CREDIT D'IMPOT*

L'ADMAR RECRUTE
N'hésitez pas à postuler !
Venez déposer votre CV

ADMAR RIVE DE SAONE
Maison de la Santé
1070 grande rue
01570 FEILLENES
Tél. : 03 85 40 00 66
afeillens@fedo01.admr.org

Un service de proximité au coeur de l'humain

Selon vos aspirations et vos disponibilités, venez renforcer notre équipe de bénévoles !

personia, service universel, acceptés

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Article 199 septies de loi de finances pour 2005



Vous êtes un particulier et vous avez des besoins ponctuels ou réguliers...

Pour entretenir votre intérieur
Ménage, repassage, nettoyage de vitres....

Pour entretenir vos espaces verts
Taille de haies, tonte, désherbage, bêchage, débroussaillage....

Pour des travaux de bricolage
Peintures, petite maçonnerie, pose de parquets flottants...

Pour cela un seul contact **Val de Saône Intermédiaire**

Véritable service de proximité depuis 25 ans, nous mettons à disposition du personnel, nous nous occupons de toutes les démarches administratives

50% de déduction fiscale

Pour tous renseignements complémentaires et tarifs, n'hésitez pas à nous contacter, ou à venir dans nos locaux au 204 Route de Pont-de-Veyle 01750 Replonges :
Tél : 03 85 31 08 12
Fax : 03 85 31 08 09
Mail : contact@vsi01.fr
Site internet : <http://www.val-de-saone-intermediaire.fr/>



Contactez-nous au 04 74 45 59 64
Votre contact de proximité :
Mme Julie ROBIN
j.robin@adapa01.com
Maison de Santé - 320 rue F. d'Urfé
01380 Bâgé le Châtel
Mardi 10h - 12h

L'ADAPA,
au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- ♦ L'Aide à la personne
- ♦ L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- ♦ Et d'autres services encore...

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

A la une ! Prévention & Animation
Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir

Une réponse novatrice aux besoins des séniors à travers nos **Ateliers Prévention & Animation**





Un service d'Aide et d'Accompagnement à domicile de proximité depuis plus de 30 ans intervenant sur votre commune.

L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie en respectant leurs choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien au domicile

des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées quel que soit leur âge.

L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24H grâce à 2 modes d'interventions.

Notre ambition : permettre aux personnes, quelle que soit leur fragilité, d'être acteur de leur vie.

Nos missions :

- Faciliter le quotidien des personnes à leur domicile
- Soutenir l'autonomie des personnes en encourageant leurs aptitudes
- Apporter de la relation humaine et favoriser le lien social.

Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- Un accompagnement à la vie quotidienne : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- Une aide à la personne : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, ...
- Un accompagnement pour des activités de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, ...)
- Un service d'accompagnement véhiculé pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités
- Un accompagnement global, 7/7 jours 24/24 h.
- Des interventions ponctuelles pour soutenir les aidants, leur permettre d'avoir du répit
- Des actions de prévention pour rompre l'isolement que chacun peut subir

L'association propose 2 modes d'intervention qui peuvent se compléter selon les besoins de chacun :

- Le service prestataire : l'association est employeur des aides à domicile
- Le service ains'pire : le bénéficiaire est l'employeur des aides à domicile et délègue à l'association les démarches administratives.

Ces 2 modes d'intervention sont cumulables et répondent à vos besoins. Notre collaboratrice Justine SUARD, responsable de votre secteur sur l'antenne de Pont de Vaux vous accompagne dans le choix du (des) mode(s) d'intervention le(s) plus adapté(s) à vos besoins. Une rencontre à votre domicile gratuite sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

Contactez l'antenne de votre secteur pour plus d'informations

au **03 85 36 13 51** ou au **06 19 14 95 84**

Notre antenne vous accueille

3 place Legrand - **01190 Pont de Vaux**

haute.bresse@ain-domicileservices.fr

R.P.I.

Effectifs année scolaire 2020-2021 :

159 élèves sur le RPI

88 à Bâgé-le-châtel

71 à St André de bâgé

A BAGE LE CHATEL :

Petite section : Mme RUEL 19

Moyenne et grande section :

Mmes DURAND et CHARLES 13+11

Grande section-CP : Mme GRAND 9+14

CP-CE1 : Mme ROY 10+12

A ST ANDRE DE BAGE :

CE1 - CE2 : Mmes BAS et MARION 14+11

CE2-CM1 : Mme DONIER 6+17

CM1-CM2 : Mme COURT 9+14



LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Troisième étape du parcours de citoyenneté (Après l'enseignement de défense et le recensement), la journée défense et citoyenneté (JDC) est obligatoire pour tous les Français, femmes et hommes et doit s'effectuer entre leur 16ème et 25ème anniversaire. La Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est chargée de la mise en oeuvre de cette journée.

Au sein de l'Etablissement du service national sud-est, le Centre du Service national et de la jeunesse de Lyon (CSNJ L) a en charge la mission Journée Défense et Citoyenneté (JDC) sur les 5 départements de son périmètre de ressort de compétence, à savoir : Ain, Ardèche, Drome, Loire et Rhône pour 60 000 jeunes filles et garçons chaque année.

Au vu du contexte sanitaire actuel, la DSNJ a mis en place une JDC en ligne. Opérationnelle dès le 23 novembre 2020, cette dernière permettra aux jeunes appelés de remplir leurs obligations au regard du service national.

Reprise de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

- **A compter du 23/11/2020, pendant la période de confinement, il sera possible de réaliser sa JDC en ligne. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site majdc.fr.**
- **La priorité sera donnée à ceux déjà inscrits sur majdc.fr ou ayant communiqué une adresse mail au moment du recensement ou lors de contacts avec les centres du service national (CSN). Les jeunes n'ayant communiqué ni adresse électronique, ni numéro de téléphone recevront une convocation par courrier. Ce document expliquera la marche à suivre pour pouvoir réaliser sa JDC en ligne.**
- **Les jeunes disposeront de 11 jours pour effectuer la JDC en ligne. La convocation précisera la date limite d'exécution.**
- **Entre le 23 novembre et le 10 décembre 2020, les sessions en lignes permettront à environ 250.000 jeunes d'effectuer leur JDC.**
- **Les jeunes qui n'ont pas d'accès internet et ne peuvent effectuer**

la JDC en ligne seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès la fin du confinement.

Le déroulement de la JDC en ligne :

La JDC en ligne commencera par une première étape de **vérification des données** en-

registrées dans la base de données suite au recensement. Le jeune devra les actualiser si besoin. Cette phase pourra être effectuée à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

La deuxième étape concernera les **trois modules Défense** sous forme de vidéo accessible en ligne. Le jeune y accède par un lien qu'il reçoit sur sa messagerie. Les vidéos ne peuvent pas être accélérées ou passées sans lecture. Elles pourront en revanche être rejouées si nécessaire. Après chaque vidéo, le jeune sera appelé à cliquer sur «suivant» et ne pourra plus revenir en arrière.

La troisième et dernière étape concernera le **module d'information citoyenneté** appelé « Information Jeunesse Citoyenneté IJCI ».

A la fin de cette dernière, le jeune accèdera au questionnaire relatif à son éventuel intérêt pour les métiers de la défense puis à un questionnaire de satisfaction.

Après validation de la troisième étape, le jeune reçoit, sur sa messagerie majdc.fr, une attestation provisoire, qui permettra de justifier de sa situation «en règle administrativement», en attendant son certificat définitif. Le compte personnel majdc.fr sera alors bloqué jusqu'à la validation finale par le centre du service national.

Après la JDC :

Après une période de 11 jours, le certificat individuel de participation (CIP) sera attribué et envoyé aux jeunes ayant validé tout le parcours sur leur messagerie.

Ceux qui ne seront pas allés jusqu'à la fin de la JDC en ligne seront considérés comme absents et pourront être de nouveau convoqués.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

PELLETIER GELIN Ayden.....	8 mai
MOINE Hugo.....	22 novembre



DÉCÈS

DUTRAIVE ANDRÉ.....	05/01/2020
JOURNET MARIE ANAÏSE EPSE DOUCET.....	14/01/2020
CAILLE YVETTE EPSE MONTERRAT.....	26/01/2020
MARTIN JANINE EPSE CHAUVEL.....	28/01/2020
MERCIER JULIEN PAUL.....	25/02/2020
BARROS DA SILVA JOAQUIM.....	26/03/2020

VENARD JEAN LOUIS.....	31/03/2020
BONFILS JACQUES.....	09/04/2020
PUGET PIERRE.....	09/04/2020
BERTIN GEORGETTE EPSE MARTIN.....	09/04/2020
DIAZ MERLOS MANUELLE EPSE COMBAREL.....	11/04/2020
NILLON GEORGETTE EPSE BROYER.....	12/05/2020
LE MAILLOT JEAN-JACQUES.....	27/05/2020
FÈVRE MARGUERITE EPSE LANNEAU.....	01/06/2020
BUIS PAULETTE.....	19/06/2020
GONOD JULIETTE EPSE RAFFY.....	22/06/2020
VERDET ROGER.....	31/08/2020
PREVEL RAYMONDE EPSE GEAY.....	06/11/2020
BOURDAIS HENRI.....	13/11/2020
BÉTHURY ROBERT.....	24/11/2020

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE BÂGÉ ET DE PONT-DE-VAUX

UNE ANNÉE 2020 COMPLIQUÉE

Une nouvelle présidente !

Françoise Bossan, adjointe au maire de la commune de Bâgé-Dom-martin et présidente de la commission tourisme de la communauté de communes Bresse et Saône jusqu'en mars dernier, succède à Albert Grand à la présidence de l'Office de tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux à la tête d'un conseil d'administration renouvelé.

Un grand Merci à Albert Grand qui a assuré la présidence de l'Office de tourisme fusionné depuis le 1er janvier 2017. 3 ans, qui pour lui, comme pour l'équipe, ne furent pas un long fleuve tranquille, mais ont permis de remettre sur les rails le fonctionnement de cet organisme et de le pérenniser pour l'avenir.

Confiné mais pas inactif !

Malgré la fermeture brutale au public le 16 mars, une salariée en arrêt garde d'enfants, et les 2 autres salariées au chômage partiel à 50%, l'office de tourisme en télétravail a maintenu le lien à distance avec ses clients par téléphone, mail ou grâce aux sites internet.

Réouverture des bureaux le 16 juin après mise en place du protocole sanitaire en vigueur sur nos 3 sites (bureaux d'accueil de Bâgé-le-Châtel, de Pont-de-Vaux et sur le bateau). Les croisières ont quant à elles repris le mardi 8 juillet avec une capacité réduite à 50%. Confinées à nouveau depuis le 30 octobre, ces périodes sont mises à profit pour mettre à jour la base de données Apidae, les sites internet, les éditions et commencer à préparer la saison 2021.

Départ de Floriane Michel

L'Office de tourisme vous informe du départ Floriane Michel, conseillère en séjour, et la remercie chaleureusement pour le travail effectué au cours des 3 années passées à notre service. Son professionnalisme et sa bonne humeur vont nous manquer. Pas de recrutement prévu dans l'immédiat compte-tenu de la conjoncture actuelle. Béatrice Pont et Frédérique Couturier se répartiront les tâches effectuées par Floriane en attendant des jours meilleurs.

BILAN ÉTÉ 2020

Nos bureaux d'accueil ont subi de plein fouet les conséquences de la pandémie conjuguées aux périodes de canicules. Moins 55% de

fréquentation globale. La clientèle étrangère a brillé par son absence, moins 68% sur l'été et même si la clientèle française a été présente, elle accuse un recul de 46%.

Les demandes des clients concernent essentiellement les activités de pleine nature : sentiers pédestres et itinéraires vélos, les sorties nature de la maison de l'eau ont fait cartons pleins, et pour confirmer la tendance, la vente de cartes de pêche a progressé de 15% à l'office malgré la chute de fréquentation.

Le Bateau-restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 » a fonctionné du 8 juillet au 4 octobre avec une capacité divisée par 2 de 40 personnes maximum par croisière. Une saison compliquée avec de nombreuses annulations et remboursements. 2255 passagers transportés à bord du bateau, 36 croisières déjeuners (1184 clients), 28 croisières balades (1071 clients). Moins 56% de passagers par rapport à 2019, et moins 45% de passagers par rapport à 2018.

Les visites estivales organisées grâce aux associations culturelles locales sont marquées par une baisse de fréquentation. Les 4 sites retenus cette saison (l'église de Saint-André-de-Bâgé, la chapelle d'Aigrefeuille, le domaine de Mareste et l'église de Replonges) ont totalisé 41 personnes pour 76 personnes en 2019 et 5 visites.

Les expositions au bureau d'information touristique de Bâgé-le-Châtel :

- 147 visiteurs sont venus voir l'exposition artistique proposée du 10 juillet au 14 août par le Loisirs Club d'Ozan, les Arts Pontévallais, Ginette Raynaud et Clément Roux. On enregistre la vente 2 tableaux.

- 100 personnes ont visité l'exposition de la pastelliste Dany Piron et du photographe Gérard Burdy du 15 septembre au 3 octobre. 5 tableaux ont été vendus.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, l'office de tourisme, en lien avec les sites touristiques, les associations culturelles et les mairies du territoire, a établi et diffusé un programme recensant les différentes visites du territoire. On enregistre cette année une baisse de fréquentation de l'ordre de 50 % par rapport à 2019 : 300 visiteurs comptabilisés contre 600 en 2020.

PERSPECTIVES

L'équipe de l'office de tourisme a commencé à travailler à quelques actions du **schéma de développement touristique** élaboré grâce à l'accompagnement d'Ain-tourisme, la participation des élus de la commission tourisme de la communauté de communes et quelques prestataires.

Parmi les différents axes travaillés :

- **Conforter et développer les liens et échanges avec les acteurs du tourisme** avec la **visite des prestataires** qui permet de faire connaissance avec leurs entreprises, de diffuser des

brochures, de les informer des services de l'office de tourisme.

- **Apporter un accompagnement numérique au prestataire.** L'office de tourisme fait partie du collectif Inst'Ain numérique qui propose chaque année aux professionnels des **web séminaires** et la participation à la journée **e-tourisme**. Une aide technique qui permet de s'adapter à la digitalisation et aux nouvelles tendances de consommation accélérées par la pandémie.
- **Développer les visites guidées sur l'ensemble du territoire** par la création de produits touristiques à destination des groupes fait également partie des axes retenus. L'objectif de ce travail étant de développer la fréquentation des groupes sur les sites et chez les prestataires.
- **Développer une offre nature autour d'itinéraires vélo** (en lien avec le Plan vélo 01). L'office de tourisme en lien avec Ain-tourisme, est désormais habilité à déployer le **label « accueil vélo »** sur le territoire. Cette marque est réservée aux prestataires volontaires situés à moins de 5 kms des circuits de la voie bleue ou du futur tour de l'Ain à vélo mis en place prochainement par Ain-tourisme.
- **Conforter l'offre de randonnée pédestre** : 38 circuits jalonnent notre territoire dont le balisage nécessite un entretien annuel à la charge des communes.

Enfin, **les bénévoles du conseil d'administration emmenés par Françoise Bossan** avaient prévu **3 expositions** au cours de l'hiver reportées à des dates ultérieures en raison du 2ème confinement :

- **L'exposition concours photos** rassemblant et c'est un record, quelques 250 photos pour 60 participants
 - **L'exposition des cadeaux de Noël** qui devrait gagner en qualité cette année en privilégiant des artisans professionnels.
 - **L'exposition pédagogique** devrait avoir lieu sur le thème des temples grâce à Bernard Valette et l'association Passion Patrimoine.
- Mais les bénévoles espèrent vous accueillir nombreux lors de la **Randonnée de l'office de tourisme** programmée cette année à Replonges le **dimanche 23 mai 2021**.



OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE BÂGÉ ET DE PONT-DE-VAUX

2 Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux



BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel

03 85 30 30 02 - contact@bage-pontdevaux-tourisme.com

www.bage-pontdevaux-tourisme.com

<https://www.facebook.com/bresseetsaonetourisme>

Instagram: bage_pontdevaux_tourisme

Pour les croisières à bord du **bateau restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 »**

www.croisieresurlasaone.com